

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/09/23	C/S		250,00	<p>Dr HASSANI Redouane Spécialiste ORL-Chirurgie Cervico Faciale 511, Bd Al Qods Rés. les Jardins Qods California, Appart 14 Ain Chock Casablanca - Tel.: 05 22 52 39 39</p>
	V.I.		100-	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE BOULEVARD QODS SLAOUI HAMDA ZAHRA 54, Boulevard El Qods Tel: 05 22 52 39 39 Casablanca	15/09/23	172,90

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX



Ordonnance Médicale

Casablanca le : 15/09/2023

MR DEROUI ALMEHDI

21,80

(S.V)

- Polydexa
3 gouttes, matin, midi, soir, pendant 7 jours

116,60

(S.V)

- Floxam 500 mg
2 Gélules, matin, soir, pendant 6 jours

34,70

(S.V)

- Skinosalic Lotion
1 Application, matin, soir, pendant , 10 jours Puis 1 Application, matin, pendant, 10 jours Puis 1 Application, un jour sur deux, pendant, 10 jours

172,90

PHARMACIE BOULEVARD QODS
SLAOUI HANNA ZAHRA
54, Boulevard El Qods
Tel: 05 22 52 39 39
Casablanca

Dr HASSANI Redouane
Spécialiste ORL - Chirurgie
Cervico Faciale
511, Bd Al Qods Rés. les Jardins
Qods Californie, Appt 14 Ain Chok
Casablanca - Tél. : 05 22 52 69 78

24 gélules Voie orale

500 mg

Fluclouxacilline

FLOXAM®

EXP 03/2025

LOT 320132

PPV 116DH40

فلاكسام®

فلوكساسيلين

500 ملغ



24 كبسولة

عن طريق الفم

لابروفان

30g

D.T: 26/12
ER: 03 - 26
P.P.V: 34 DH 70

~~Orat®~~

®

skinosalic

8dts
10grs

Lotion

~~n~~ soin

Voie cutanée

Bétaméthasone (dipropionate)
et acide salicylique

3-409

30 غ

سکینو سالیک

محلول للغسل

عن طريق الجلد

بيطامطازون (ديبروبيونات)

و حامض الساليسيليك

SOLUTION
AURICULAIRE
GOUTTES

Matin

®

POLYDEXA

Ne pas avaler

Midi

Pdt's

7jour

Sou



21,80



Dr HASSANI Redouane

Spécialiste

Oto-Rhino-Laryngologie
Chirurgie Cervico-Faciale
Enfants & Adultes



الدكتور الحسني رضوان

إختصاصي

أمراض و جراحة الأذن الأنف والحنجرة
جراحة العنق والوجه
للصغار والكبار

Ordonnance Médicale

Casablanca le 15/09/2023

Facture

MR DEROUI ALMEHDI

Acte	Honoraire
Consultation	250,00 Dh
Micro-aspiration des oreilles	100,00 Dh
Total	350,00 Dh

Arrêté la présente facture à la somme de :
350,00 Dirhams

Dr HASSANI Redouane
Spécialiste ORL-Chirurgie
Cervico Faciale
511, Bd Al Qods Rés. les Jardins
Qods Californie, Appt 14 Ain Chok
Casablanca - Tél. : 0522 52 69 78

511، شارع القدس، إقامة حدائق القدس كاليفورنيا، رقم 14 حي الشريفة - عين الشق - الدار البيضاء (أمام محطة باص واي هاي شريفة)
511, Bd Al Qods, Rés. Les Jardins Al Qods Californie N°14 Hay chrifa - Ain Chok - Casablanca (Devant la Station BusWay Hay Chrifa)

Tél : 0522 52 69 78 / 06 15 82 91 89 / E-mail : cabinet.orl.hassani@gmail.com